

## POÉSIE DE LA MARCHANDISE : LA MISE EN LISTE LITTÉRAIRE DES OBJETS

Mon titre s'inspire des travaux de François Dagognet sur l'objet, qui met en exergue de son ouvrage sur la philosophie des objets, *Les dieux sont dans la cuisine. Philosophie des objets et objets de la philosophie*, cette citation de Paul Claudel prise dans ses *Méditations sur une paire de chaussures* :

Les objets usuels longuement employés par un même maître ont pris une espèce de personnalité, un visage propre, j'allais presque dire une âme, et le folklore de toutes les nations est rempli de ces êtres plus humains que l'homme, puisque c'est à l'homme seul qu'ils doivent leur existence, et qui, à son contact éveillés, ont pris peu à peu une espèce de vie propre et d'activité autonome, une espèce de volonté latente<sup>1</sup>.

Cette phrase me servira aussi de fil conducteur, car elle permet de comprendre pourquoi les listes littéraires médiévales s'intéressent surtout aux réalités relatives à l'être humain et à ses activités plutôt qu'à celles qui évoquent la nature. Une observation sous-jacente à mon propos sera en effet celle de l'affinité entre le mot et l'objet, ou plus précisément, entre les deux formes d'accumulation, celle des mots et celle des objets. Ce sont celles-ci, si l'on excepte les noms de personnes, les plus nombreuses dans les textes littéraires. Elles constituent un imposant corpus qu'il me faut présenter, sans prétendre être exhaustive, mais en donnant une idée de son ampleur. Je vais donc le parcourir dans un premier temps, avant d'en tirer les conclusions et tenter de voir comment ces listes littéraires d'objets répondent aux préoccupations du WS.

Le corpus des listes d'objets dans les textes littéraires se divise en deux grandes catégories qui ne se recoupent que partiellement : les textes essentiellement énumératifs et les listes qui sont insérées dans des textes narratifs. Je les envisagerai donc séparément. Le premier groupe, dont j'ai donné les références dans l'annexe bibliographique, se divise lui-même en deux : les pièces relatives aux fournitures du ménage, la plupart étant prétexte à satire antimatrimoniale, et celles qui sont reliées aux activités artisanales et commerciales. Les autres se répartissent en quatre groupes : les listes de denrées que l'on trouve dans les textes complets, et trois types d'ensembles : les armes, les pierres précieuses et les instruments de musique. Leur récurrence depuis le milieu du XII<sup>e</sup> s., par exemple dans les romans de *Troie* ou de *Thèbes* ou le *Roman de Brut* de Wace, définit une poétique du récit fondée précisément sur la répétition de motifs et de topoi, typique de la narrativité d'Ancien Régime.

Avant de considérer ce corpus en lui-même, il est nécessaire de le mettre en relation avec celui des glossaires latins rédigés à l'usage des étudiants afin de leur présenter le vocabulaire sous forme de *nominibus utensilium*. Le terme clé d'*utensilis*

---

<sup>1</sup> François Dagognet, *Les dieux sont dans la cuisine. Philosophie des objets et objets de la philosophie*, Le Plessis-Robinson, Synthélabo Groupe 1996, citant *Méditations sur une paire de chaussures*, Paris, Gallimard, Pléiade, 1965, p. 1243 ; voir aussi *id.*, *Éloge de l'objet. Pour une philosophie de la marchandise*, Paris, Vrin, 1989.

désignant tout ce qui est nécessaire aux besoins usuels peut définir la notion même d'objet tel qu'il figure dans les textes que je vais aborder. Cette façon de le concevoir me guidera pour le moment, avant de revenir en conclusion sur la question de la définition de l'objet. C'est donc par ces glossaires latins que je vais commencer, qui illustrent bien la dimension lexicographique de la liste d'objets, indépendamment du contexte polémique ou rhétorique de ses diverses manifestations littéraires. Le reste de ma présentation suivra logiquement les diverses sections du corpus telles que je viens de les présenter.

### **Les *utensilia* dans les traités de lexicographie**

Dans ses notes « préliminaires à une étude de la lexicographie alimentaire au Moyen Âge », Bruno Laurioux établit un lien entre les pièces vernaculaires du type de l'*Oustillement au vilain* et les traités lexicographiques en latin sur les *utensilia* qui ont circulé entre 1150 et 1220, rédigés par trois maîtres d'origine anglaise qui ont tous les trois enseigné à Paris<sup>2</sup>. Il s'agit du *De utensilibus ad domum regendam pertinentibus ad magistrum Anselmum epistola* d'Adam de Balsham (ou du Adam du Petit-Pont d'après l'emplacement de son école à Paris), datant d'avant 1150, du *De utensilium nominibus* d'Alexandre Neckam, vers 1180, et du *Dictionarius* de Jean de Garlande, vers 1220. Ce sont des manuels pour l'apprentissage du latin à partir d'objets et d'activités proches de la vie des élèves<sup>3</sup>. On peut leur ajouter des pièces comme *Olla patella de utensilibus domi*, 114 vers avec glose en français, constitués d'une nomenclature de 600 substantifs à peu près regroupés par catégories d'objets<sup>4</sup>. On peut remonter à des textes plus anciens, également à usage pédagogique, qui présentent les termes sous forme de conversations entre un maître et son élève les dialogues d'Ælfric d'Eynsham (fin du X<sup>e</sup> s.) et d'Ælfric Bata (XI<sup>e</sup> siècle) qui adapte et augmente l'œuvre de son prédécesseur dont il a été le disciple<sup>5</sup>. Le répertoire des manuels destinés à l'acquisition du vocabulaire se poursuivra en langue vernaculaire aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles avec les *nominalia* et les manières de langage produits en Angleterre pour l'apprentissage du français<sup>6</sup>.

---

<sup>2</sup> Bruno Laurioux, « *Olla patella* : préliminaires à une étude de la lexicographie alimentaire au Moyen Âge », *Par les mots et les textes--: mélanges de langue, de littérature et d ...*, éd. Danielle Jacquart, Danièle James-Raoul, Olivier Soutet, ..., p. 465-..., p. 468.

<sup>3</sup> Richard Sharpe, « Vocabulary, Word Formation, and Lexicography », *Medieval Latin. An Introduction and Bibliographical Guide*, ed. F.A.C. Mantello et A.G. Rigg, Washington, The Catholic University of America Press, 1996, p. 93-105 et *id.*, « Latin in Everyday Life », *ibid.*, p. 315-341.

<sup>4</sup> A. Scheler, « *Olla patella*. Vocabulaire latin versifié », *Revue de l'instruction publique en Belgique*, 21, 1878, p. 17-30 et 104-110.

<sup>5</sup> Tony Hunt, *Teaching and Learning Latin in Thirteenth-century England: Texts*, Cambridge, Brewer, 1991, p. 23 ; le Glossaire d'Ælfric a servi de source à un ensemble de vocabulaires conservés à la bibliothèque Bodléienne. Ælfric Bata, Scott Gwara, David W. Porter, *Anglo-Saxon Conversations: The Colloquies of Ælfric Bata*, Boydell & Brewer, 1997.

<sup>6</sup> Serge Lusignan, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Montréal-Paris, Presses de l'Université de Montréal-Vrin, 1986, p. 94-101 ; Andres Max Kristol, « Le début du rayonnement parisien et l'unité du français au Moyen âge : le témoignage des manuels d'enseignement du français écrits en Angleterre entre le XIII<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup> siècle », *Revue de linguistique romane*, 53, 1989, p. 335-367 ; *id.*, « L'enseignement du français en Angleterre (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Les sources manuscrites », *Romania*, 111, 1990, p. 289-330. Éditions de ces textes : Walter de Bibbesworth, *Le traité de Walter de Bibbesworth sur la langue française*, éd. Annie Owen, Genève, Slatkine Repr. (Paris, 1929) et Andres Max Kristol, *Manières de langage: 1396, 1399, 1415*, Anglo-Norman Text Society, 1995.

Une brève analyse du contenu des traités d'Adam du Petit-Pont, d'Alexandre Neckam et de Jean de Garlande, et de la façon dont s'organisent les listes de termes qui y figurent, va nous permettre de constater la continuité entre ces textes à portée essentiellement pédagogique et le corpus des pièces constituées de listes littéraires d'objets. Elle va nous permettre aussi d'observer la dimension lexicographique de ces dernières.

Le répertoire terminologique d'Adam de Balsham s'inscrit dans une fiction, la lettre qu'il adresse à son maître Anselme qui vient d'acquérir un domaine<sup>7</sup>. À titre de modèle pour l'aménager, il raconte la visite qu'il a faite à la maison familiale en Angleterre après un séjour de douze ans à Paris. La présentation des termes suit donc un principe ambulatoire. On part des champs pour entrer dans le château et faire le tour des appartements : le donjon avec ses armes, la grange avec ses outils, la cuisine, la pièce destinée à la confection des habits avec ses nombreux instruments et tissus. Ces listes reprennent celles des chapitres 19 et 20 des *Étymologies* d'Isidore de Séville auquel il réfère d'ailleurs explicitement<sup>8</sup>. Dans cette lignée de répertoires terminologiques qui constituent le substrat des pièces énumératives françaises, il faut en effet inclure cet immensément populaire ouvrage encyclopédique qui présente sa matière sous forme de listes de termes commentés. Les articles qui font l'objet des chapitres 16 sur les gemmes et métaux, 17 sur la ferme et 18 sur la guerre avec ses listes d'armes, recourent aussi celles que l'on trouve dans les textes littéraires<sup>9</sup>.

L'intention d'Adam du Petit Pont est de colliger les *utensilia sive diversoria domus* afin de répliquer aux reproches que lui fait maître Anselme d'utiliser des mots trop simples<sup>10</sup>. Telle qu'il l'annonce au début de son *De utensilium nominibus*, la perspective d'Alexandre Neckam est également celle que nous retrouverons dans les pièces françaises. Il situe en effet son inventaire d'*utensilia* dans le cadre des fournitures nécessaires à une maisonnée<sup>11</sup>. Il adopte lui aussi un plan ambulatoire. Ses énumérations suivent un parcours qui visite les différentes pièces de la maison avec des incursions à l'extérieur pour décrire l'équipement du voyageur, ainsi que les outils du charretier et du fermier. La cuisine et la dépense présentent les provisions dont on a besoin pour la nourriture et les ustensiles pour la préparer, et la chambre les objets que l'on peut y trouver. Les impératifs du dénombrement nous éloignent ensuite de la fiction des fournitures du ménage proprement dites, puisque sont inventoriés des termes relatifs à la construction du château et à la navigation avec ce qu'elle requiert, y compris l'aiguille

---

<sup>7</sup> Édition dans T. Hunt, *Teaching and Learning Latin in Thirteenth-century England*, *op. cit.*, p. 171-176.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 173 : « secundum Isidori distinctionem » ; Alexandre Neckam et Jean de Garlande tiennent aussi à mentionner Isidore, à préciser un terme « secundum Ysidorum » : *ibid.*, p. 182 pour Alexandre Neckam et p. 198 pour Jean de Garlande.

<sup>9</sup> Sur les autres sources d'Adam du Petit-Pont, voir Patrizia Lendinara, « The Oratio utensilibus ad domum regendam pertinentibus by Adam of Balsham », *Proceedings of the XV Battle Conference and of the XI Colloquio Medievale of the officina di studi medievali*, éd. Marjorie Chibnall, Woodbridge, Boydell et Brewer, 1993, p. 161-177.

<sup>10</sup> Frédérique Lachaud, « La première description des métiers de Paris : le *Dictionarius* de Jean de Garlande (vers 1220-1230) », *Histoire urbaine. Consommer au Moyen Âge*, 16, 2006, p. 91-114 note qu'il recourt de manière délibérée, à des termes exotiques ou tombés hors d'usage : [www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2006-2-page-91.htm](http://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2006-2-page-91.htm).

<sup>11</sup> Éd. T. Hunt, *Teaching and Learning Latin in Thirteenth-century England*, *op. cit.*, p. 181-189 : « Qui bene vult disponere familie sue et rebus suis, primo provideat sibi in utensilibus et supellectilibus », p. 181.

magnétique dont on a ici la première mention scientifique<sup>12</sup>. Le traité se termine avec trois ensembles présentant un vocabulaire tout aussi spécialisé : les instruments du *scriptorium*, ceux du bijoutier et les objets ecclésiastiques dont la liste est simplement introduite par un « *instrumenta ecclesiastica sunt hec* »<sup>13</sup>.

On peut appliquer au *De utensilium nominibus* d'Alexandre Neckam, l'expression de « pot-pourri lexicographique » utilisée par Frédérique Lachaud pour décrire le *Dictionarius* de Jean de Garlande. Il est vrai que s'il n'y a pas de lien évident entre les traités d'Adam du Petit-Pont et d'Alexandre Neckam, celui de Jean de Garlande présente un certain nombre d'analogies avec celui de son prédécesseur<sup>14</sup>. Le cadre dans lequel se fait l'énumération diffère cependant du leur. Alors que ceux-ci s'intéressaient surtout aux fournitures de la maison, Jean de Garlande représente le deuxième type de listes d'objets que nous avons identifiées au début, celui des activités artisanales et commerciales. Il s'adresse aux écoliers afin qu'ils retiennent dans l'armoire de leur cœur, *in cordis armariolo*, ou leur bibliothèque de mémoire, le vocabulaire qu'il va présenter dans le cadre urbain des villes où il a enseigné, Paris et Toulouse<sup>15</sup>. Son enseignement au clos de Garlande a en effet été interrompu par la grève de 1229, ce qui l'a conduit à Toulouse où il a rédigé une addition à son *Dictionarius*, le *Commentarius*. Il commence donc par faire le tour des artisans parisiens et par énumérer les objets propres à leur activité. Se mettant en scène avec ses voisins marchands, il procède par regroupements qui semblent correspondre aux emplacements de ces artisans dans la ville, globalement dans l'espace du Quartier latin. La séquence sera interrompue pour nous transporter à Toulouse avec une autre série de métiers, mais surtout un passage statique qui semble faire écho au *De utensilium* d'Alexandre Neckam avec des séries qui ne se situent plus dans l'espace urbain et ses métiers, mais dans la maison avec les listes d'ustensiles, de mobilier et d'outils ou, comme ce dernier l'avait fait, dans l'univers ecclésiastique : instruments du copiste, vêtements sacerdotaux et objets liturgiques. Après cet intermède, on revient à Paris avec une série de métiers féminins et les marchands d'oiseaux et poissons rassemblés au parvis Notre-Dame. Le tout va se terminer dans la propre demeure de Jean de Garlande<sup>16</sup>.

Quelle que soit la fiction qui sert de cadre à la nomenclature, les trois auteurs procèdent par regroupements selon les champs lexicaux reliés aux espaces parcourus par l'énumération. Cela signifie, par exemple, que l'on rencontrera dans celui de la cuisine, le vocabulaire qui a trait à la nourriture avec les objets destinés à la préparer ou en milieu urbain, ceux qui concernent les métiers et commerces. Le fait d'inscrire les termes

---

<sup>12</sup> Précision donnée par Tony Hunt, *Teaching and Learning Latin*, *op. cit.*, p. 181.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 189. Étant donné qu'il manque la fin de ce texte dans l'édition fautive de T. Hunt, il faut se référer à l'édition de Auguste Scheler, *Lexicographie latine du XIIIe et du XIIIe siècle: trois traités de Jean de Garlande, Alexandre Neckam et Adam du Petit-Pont : publiés avec les gloses françaises*, Leipzig, F. A. Brockhaus, 1867, p. 86-118 (p. 116-118).

<sup>14</sup> Anne Grondeux et Elsa Marguin, « L'œuvre grammaticale de Jean de Garlande (ca. 1195-1272 ?), auteur, réviseur et glossateur. Un bilan », *Histoire Épistémologie Langage*, 21, 1999, p. 133-163 (p. 142).

<sup>15</sup> Éd. T. Hunt, *Teaching and Learning Latin in Thirteenth-century England*, *op. cit.*, p. 196-203 ; citation p. 196 : « *Dictionarius dicitur libellus iste a dictionibus magis necessariis, quas tenetur quilibet scolarius, non tantum in scrinio de lignis facto, sed in cordis armariolo retinere, ut ad faciliorem constructionem orationis et enuntiationem possit pervenire* ».

<sup>16</sup> On y trouve les plantes et les arbres de son jardin, le vocabulaire de l'architecture, ceci suivi d'une digression justifiée par ses expériences de voyage, prétexte à énumérer différentes sortes de bateaux et d'instruments de torture.

énumérés dans des parcours, d'une pièce à l'autre de la maison ou dans les rues de la ville et leurs boutiques, renvoie aux pratiques des arts de mémoire, confirmant ainsi la portée mnémonique de la liste. Le désir de balayer largement le lexique relatif à l'ensemble des activités du quotidien fait cependant exploser le cadre prévu : c'est ainsi qu'arrivent en fin d'énumération les instruments du copiste, les objets ecclésiastiques ou, chez Jean de Garlande, les sortes de bateaux justifiées par l'évocation de ses voyages ou une série d'instruments de supplice qui conduisent à des réflexions sur le Jugement Dernier en conclusion. Une portée morale se doit en effet de justifier la liste, la mise en garde contre l'amour des biens matériels chez Adam du Petit Pont ou la pensée de la vie éternelle chez Alexandre.

C'est cette contextualisation, à la fois narrative et morale, qui distingue leurs traités des glossaires dont on peut par ailleurs les rapprocher. Parmi les manuscrits dont un certain nombre ont copié les trois textes ensemble, ce qui témoigne d'une conscience certaine de la parenté de leur contenu, un bon nombre accompagnent les termes latins de gloses explicatives en vernaculaire, moyen anglais ou français, destinées à des étudiants débutants. Un exemple significatif est le *Commentarius* rédigé par Jean de Garlande après son *Dictionarius*, qui y présente le lexique relatif aux aspects et aux objets de la vie de la noblesse, à la fois laïque et ecclésiastique, et le nourrit de gloses explicatives en anglo-normand<sup>17</sup>. Le fait que le vocabulaire compilé dans ces textes désigne des objets usuels, ne prouve rien quant à la valeur de témoignage historique de ces listes concernant l'usage réel des mots qui y figurent. Comme l'indique la réplique d'Adam du Petit-Pont à maître Anselme, il s'agit de faire preuve de virtuosité lexicale, par exemple dans son cas, en offrant des mots rares pour répondre à la critique qu'il lui a faite d'utiliser un vocabulaire trop simple.

### **Pièces relatives aux fournitures du ménage**

Les dits énumératifs français, à commencer par l'*Oustillement au vilain*<sup>18</sup>, invitent à une mise en garde semblable. Marie-Thérèse Lorcin notée dans ses articles sur l'image du paysan projetée par ce texte et d'autres fabliaux du XIII<sup>e</sup> siècle, que le vilain y est représenté comme un « homme installé », avec « un patrimoine qui l'attache au sol et le fait membre d'une communauté »<sup>19</sup>, les objets énumérés témoignant d'une volonté d'autosuffisance dans un type de polyculture associée à l'élevage<sup>20</sup>. Il ne s'agit pas pour autant de la description réaliste d'un ménage paysan. Comme pour les traités lexicographiques que nous venons de voir, accompagnés de leurs gloses en vernaculaire, l'intention est d'offrir une nomenclature dont la richesse fait valoir la maîtrise lexicale de l'auteur. Sans qu'on puisse établir de liens entre les dits énumératifs et ces traités, la grande diffusion de ces derniers et leur destination scolaire n'en interdit pas la possibilité. Il est certain en effet que les mises en littérature des *realia* dans l'*Oustillement au vilain* et ses successeurs ne procèdent pas à un catalogage direct des objets du réel, mais

---

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 207-226.

<sup>18</sup> Ms. BnF fr. 837, f. 119vb-121ra et fr. 1593, f. 215ra-216vb ; éd. Urban Nyström, *Poèmes français sur les biens d'un ménage depuis l' « Oustillement au vilain » du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux « Controverses » de Gratien du Pont*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 1940, p. 54-71.

<sup>19</sup> Marie-Thérèse Lorcin, « Des paysans retrouvés : les vilains du XIII<sup>e</sup> siècle d'après quelques textes en langue d'oïl », *Cahiers d'histoire*, 45, 200 (<http://ch.revues.org/207>)

<sup>20</sup> *Id.*, « De l'Oustillement au vilain ou l'inventaire sans raton laveur », *Revue historique*, 274, 1985, p. 321-339 (p. 322-325).

s'inscrivent dans un répertoire de textes. Si l'*Oustillement au vilain* possède une valeur historique, c'est par sa qualité d'inventaire de pratiques rurales et d'habitudes domestiques prises dans leur globalité.

La pièce consiste essentiellement en une liste dont la mise en contexte présente les éléments constitutifs de ce qui se développera sous forme de satire antimatrimoniale explicite, c'est-à-dire le fait que le mariage ne peut s'envisager si on n'est pas pourvu des biens nécessaires à la bonne marche du ménage. La contrainte est sociale – un marié non pourvu se fait critiquer par les voisins et blâmer par le prêtre – et domestique, car il doit satisfaire aux exigences de l'épouse pour éviter les querelles. Les termes sont vaguement associés par champs sémantiques sans que ce soit systématique. On part des bâtiments de la ferme pour passer à l'intérieur où sont énumérés sans ordre déterminé des nourritures, pièces de mobilier, outils, ustensiles de cuisine, pièces de vêtements, au milieu desquels apparaît une série d'armes pour protéger le domaine.

Le point commun au groupe des pièces relatives aux fournitures du ménage est d'utiliser la liste d'objets comme illustration de la thématique antimatrimoniale, démontrant par la même occasion la portée argumentative que peut prendre la liste. Elle sert de façon éloquente à mettre en évidence l'un des désagréments de l'état de mariage, récurrent d'une pièce à l'autre, les dépenses qu'il occasionne pour se procurer outils, ustensiles, ameublement, denrées alimentaires, etc. Lorsque la critique porte sur l'autre ennui majeur, les exigences de l'épouse, et se fait raillerie véhiculant les clichés misogynes, l'accent sera mis sur les objets qui la concernent : vêtements et atours, bijoux. Dans *Li fabliaus qui devise les outix de l'ostel* et *Un dittié des choses qui faillent en menage et en mariage*, qui sont deux versions suffisamment différentes du même texte pour qu'on puisse parler de deux pièces autonomes, la satire du mariage s'affirme. Si dans le *Dittié*, l'accent est mis sur les dépenses et les dettes qu'elles entraînent, *Les outix de l'ostel* consacrent 80 vers à la litanie des inconvénients apportés par Ménage qui s'y trouve allégorisé, comme c'est également le cas dans le *Dit de Menage*. Dans cette pièce et les trois que je présenterai à sa suite, *La complainte du nouveau marié*, *Les ténèbres de mariage* et le *Nouveau et joyeux sermon contenant le mesnage et la charge de mariage, pour jouer à une nopce*, la satire qui peu paraître virulente, surtout quand elle reprend les lieux communs les plus éculés visant les femmes, est désamorcée par le fait même de ressasser ces clichés. Ils confèrent à ces pièces une portée parodique qui atteste la littéarité de textes dans lesquelles la liste de fournitures intervient comme un élément qui a pris lui aussi valeur de topos.

Le *Dit de Ménage* offre un exemple de cette dimension parodique de laquelle relève la liste de fournitures. Le dit se situe dans l'univers de la pastourelle et dans le cadre formel du débat, celui qui a lieu entre deux personnages, puis trois : un jeune homme qui veut se marier et un compagnon qui le tourne en dérision, puis un clerc de retour du cimetière où il vient d'enterrer sa femme, et qui se réjouit d'en être débarrassé. Ce sont tous trois des caractères types surtout le naïf amoureux de « Marion / Qui garde les brebis »<sup>21</sup>, et le clerc outrageusement misogyne, comme la tradition l'exige. Les indices du retournement parodique sont clairs avec un anti-portrait de la bergère qui louche et boîte, ce que son amoureux trouve charmant, et un débat qui évolue vers

---

<sup>21</sup> *Le Dit de Ménage*, éd. U. Nyström, *Poèmes français sur les biens d'un ménage*, éd. cit., p. 93-106, v. 11-12.

l'échange d'injures. À la série des travers de la défunte épouse du clerc – bavarde, acariâtre, querelleuse –, succèdent les vices usuels du clergé, autre cible de la satire médiévale : ils courent la ribaude et séduisent les femmes de leurs paroissiens, ils aiment boire et s'enrichir. Le passage est amené par la tentation du jeune homme de se faire prêtre, accablé par l'énumération des objets à se procurer pour se marier. La liste trouve sa place dans ce qui n'est finalement qu'un amusement de bateleurs, comme l'indique l'adresse au public du jeune amoureux. En réplique à une remarque méprisante de son adversaire, il se moque de son long nez, prenant le public à témoin : « Bonne gent, regardez »<sup>22</sup>.

C'est aussi en boniment de bateleur à la première personne, que se présente *La complainte du nouveau marié*, sur la folie de se marier, avec les lieux communs habituels : on s'appauvrit, l'épouse est acariâtre. Très codé, le motif antimatrimonial n'est là que pour justifier l'inventaire des biens du ménage scandé par l'expression anaphorique « Mesnage veut » ou « à mesnage faut », répétée au début de presque toutes les strophes. Avec les pièces qui perpétuent au XVI<sup>e</sup> siècle le thème des maux du mariage illustré par des listes d'objets, la parodie est explicite. Dans *Les ténèbres de mariage*, elle l'est doublement, car, comme l'avaient fait les *Quinze joies de mariage* avec les *Quinze joies de la Vierge*, la pièce parodie un texte religieux, les *Neuf leçons des Ténèbres*, pour la liturgie des trois derniers jours de la semaine sainte. Le thème des malheurs du mariage se réduit à celui de l'indigence, posé dans la première leçon, et illustré dans la seconde par une liste de fournitures condensées en deux sizains, puis dispersées en quelques énumérations. La parodie est tout aussi évidente dans le *Nouveau et joyeux sermon contenant le mesnage et la charge de mariage, pour jouer à une nopce* daté de 1530. S'inscrivant dans le cadre formel du sermon, le texte commence par l'inventaire des biens du ménage pour s'étendre ensuite, sur le ton de la raillerie, sur les relations difficiles du mari avec son épouse qui font du mariage une image de l'Enfer. Les objets y sont distribués sans ordre systématique si ce n'est par séries métonymiques, par exemple celle de la literie : « Coutres, coussins et oreillers, / Lincieux, sarges et couvertures »<sup>23</sup>. Le seul bloc énumératif organisé autour d'un champ sémantique est celui des ornements féminins, d'autant plus identifiable qu'il est encadré par les commentaires clichés sur les exigences sexuelles de l'épouse faisant rimer, pour la terminer, quenouille et andouille<sup>24</sup>.

Faisons un retour en arrière avec Eustache Deschamps qui a largement exploité le motif de la liste des biens du ménage. Il en reprend la thématique centrale des coûts occasionnés, soit pour simplement énumérer ce qui est nécessaire (ballade 1451) ou mettre l'accent sur les dépenses à faire pour marier sa fille (ballade 1234) ou encore reprendre le cliché qu'il faut être fou pour se marier (ballade 340). La variante proposée par la ballade 1182 illustre la fonction argumentative sinon polémique de la liste de fournitures : elle est transposée dans le contexte curial pour plaider en faveur d'une cour bien pourvue où les gages sont bien payés. C'est évidemment cet aspect qui caractérise la longue liste du *Miroir de Mariage* où la critique du mariage sert d'argument pour

---

<sup>22</sup> *Ibid.*, v. 52.

<sup>23</sup> *Nouveau et joyeux sermon contenant le mesnage et la charge de mariage, pour jouer à une nopce*, éd. Jelle Koopmans, *Recueil de Sermons joyeux*, Genève, Droz, 1988, p. 365-378, v. 42-43.

<sup>24</sup> *Ibid.*, v. 107-108 ; *La Complainte de Trop tost marié* comporte un certain nombre de séries semblables de termes, par exemple les « Patenostres, gans et anneaux / ... Pignes, miroir, fus et quenouille », qui donnent plus l'impression de séquences figées que de copie ou de plagiat.

déployer les clichés de la satire antiféministe. Après une série d'outils accompagnant la kyrielle des tâches à accomplir à la ferme, le motif obligé des dépenses vise particulièrement l'épouse et nous transporte en contexte bourgeois et urbain avec une liste de bijoux, colifichets et pierres précieuses. Elle est suivie d'une vitupération qui appartient au répertoire du prédicateur : sous ses parures, la femme n'est que « viande à vers et à serpents »<sup>25</sup>, sa vanité et son luxe la destinent à l'Enfer. Même les ustensiles nécessaires à ses travaux de couture sont mis en cause, car ils servent de prétexte à ses absences suspectes de la maison pour, prétend-elle, se les procurer au marché. Les autres justifications que prend l'épouse pour ses sorties –se rendre à l'église, aller à des noces ou des funérailles, aux étuves, à la relevée d'une nouvelle accouchée, prier un saint dans une chapelle– donnent lieu à des séries où se mêlent outils, denrées alimentaires, vêtements et tissus. On constate le caractère non réaliste des listes de ce passage du *Miroir de mariage* où les tâches et les objets de la ferme contrastent avec les activités et fournitures attachées à l'épouse. Les deux séries relèvent de contextes rhétoriques différents : la première renvoie aux catalogues du type de l'équipement d'un ménage, tandis que la diatribe de la seconde la relie au répertoire du prédicateur.

Avec *Les Controverses des sexes masculin et féminin* de Gratien Du Pont publiées en 1535 chez Jacques Colomiès à Toulouse, le plaisir d'inventorier et de nommer l'emporte sur la dimension polémique d'un texte qui s'inscrit pourtant dans la querelle des femmes du XVI<sup>e</sup> siècle. Le copieux catalogue de plus de 180 vers qu'il offre s'affiche comme un paradoxal aveu d'impuissance de la part de l'auteur qui admet être dépassé par la quantité des objets à nommer. Sa préoccupation est en fait d'ordre lexicographique, et l'on rejoint en cela les traités présentés en première partie. Sa véritable limite, avoue-t-il, est celle de son vocabulaire. Il ignore celui des gens de métier dont il est incapable de « vouloir dire par escript et par metre » les outils dont ils se servent, « au moins a moy qui n'[en] sçauroys nommer » le dixième, et il fait le même aveu d'ignorance avec le lexique des marchands dont il « ignore la plupart » et celui des « laboureurs » qui se limite à l'énumération des animaux de la ferme<sup>26</sup>. Il faudra revenir en conclusion sur la significative corrélation entre les objets et les mots que révèle ce désir de possession jamais assouvi dont la liste est un témoignage.

### **Les richesses de la ville**

Ce désir de possession ou son corollaire, l'obsession du manque, animent aussi les pièces relatives aux activités artisanales et commerciales avec leurs déploiements des marchandises offertes. La seule pièce du corpus qui ne se rapporte pas à l'univers des marchands est le *Dit des Fèvres* avec la liste des outils que fabriquent les forgerons, donnant eux-mêmes lieu à une énumération des activités et des métiers qui les utilisent. Le *Dit des Fèvres* appartient à la série des éloges des métiers comme le *Dit des marchands* de Phelipot à la gloire de Marchandie. À propos de ce dit, mais aussi des autres de cet ensemble, Boris Bove s'interroge sur la personnalité de leurs auteurs, se demandant s'il s'agit de bourgeois, des laïcs cultivés directement concernés par les sujets

---

<sup>25</sup> Eustache Deschamps, *Le Miroir de Mariage, Œuvres complètes*, éd. Queux de Saint-Hilaire et Gaston Raynaud, Paris, Firmin Didot, t. IX, 1894, v. 5889.

<sup>26</sup> Gratien du Pont, *Controverses des sexes masculin et féminin*, Toulouse, Colomiès, 1543, v. 171-174 et 176.



dont ils traitent<sup>27</sup>. L'image qui est donnée d'eux est celle de poètes possédant une culture littéraire certaine, de professionnels qui dépendent de la générosité de leurs destinataires. Phelipot se présente en jongleur, selon la représentation conventionnelle donnée de ce personnage, c'est-à-dire en victime du jeu de dés et désargenté, mais capable d'habiles paronomases, comme en témoigne sa prière finale. Il prie pour que les marchands se rendent à bon port et ne succombent pas à la tentation du jeu :

Et il les deffende du dé  
Qui maintes foiz m'a desrobé ;  
Encor ne sui pas enrobez,  
Quar par le dé sui desrobez ;  
Se Dieu plest, je m'enroberai  
Et aus Marcheanz conterai  
Des diz noviaus si liement  
Qu'il me donront de lor argent<sup>28</sup>.

C'est aussi par une requête de jongleur impécunieux que se termine le *Dit des Fèvres*, « Qu'il doingnent ou argent ou vin / Tout maintenant et sanz respit »<sup>29</sup>. Dans son cas, c'est l'introduction du dit qui témoigne de la culture littéraire de l'auteur, avec un pastiche parodique de ceux qui « De dire contes et fabliaus / Et de trover biaux dis noviaus, / Se soloient ja entremetre »<sup>30</sup>. C'est à ceux qui ont conté des romans de la Table Ronde et d'autres récits chevaleresques qu'il se mesure. Dans ce contexte, la liste est en elle-même une affirmation de virtuosité lexicale, un défi poétique qui consiste, dans son cas, à relier les objets fabriqués par les forgerons aux métiers auxquels ils s'appliquent.

On retrouve le même type de personnage dans les dits de *La Maaille* et du *Mercier* et les *Crieries de Paris*. Le premier se présente comme un boniment de bateleur qui se produit pour le prix d'une maille, à moins que quelque gentilhomme ne lui donne des vêtements. Son défi consiste à énumérer les biens et les services que l'on peut se procurer avec cette petite pièce. Le *Dit du Mercier* donne la parole au colporteur qui crie sa marchandise, les articles à vendre étant annoncés par l'anaphore « j'ai » en début de vers. Sa clientèle est surtout féminine et sa liste faite essentiellement de « l'apareillement / Dont feme fait forniement »<sup>31</sup>. Son boniment se termine sur la plaisanterie grivoise typique qui évoque celles du charlatan du *Dit de l'erberie* de Rutebeuf : il s'adresse aux chambrières à qui il vante son pilon, sa « pilete », « Grosse, pesant et estendue »<sup>32</sup>. Le jongleur des *Crieries de Paris* de Guillaume de la Villeneuve appartient à la même

---

<sup>27</sup> Boris Bove, « Aux origines du complexe de supériorité des Parisiens. Les louanges de Paris au Moyen Âge », *Être parisien: actes du colloque organisé par l'Ecole doctorale d'histoire de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et la Fédération des Sociétés historiques et archéologique de Paris-Île-de-France, 26-28 septembre 2002*, éd. Claude Gauvard et Jean-Louis Robert, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, p. 423-444, p. 430.

<sup>28</sup> Phelipot, *Le dit des marchans, Recueil général et complet des fabliaux des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, éd. Anatole de Montaiglon et Gaston Raynaud, Paris, Librairie des bibliophiles, 1872-1890, t. 2, p. 123-129, v. 159-166.

<sup>29</sup> *Le Dit des Fèvres, Le jongleur par lui-même*. Choix de dits et de fabliaux présenté par Willem Noomen, Louvain, Peeters, 2003, p. 67-85, v. 266-267.

<sup>30</sup> *Id.*, v. 1-3.

<sup>31</sup> *D'un mercier*, éd. Philippe Ménard, « D'un mercier », *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Jean Frappier*, Genève, Droz, 1970, t. II, p. 797-808, v. 99-100.

<sup>32</sup> *Id.*, v. 141-142.

confrérie de ceux que « lecherie », le goût du plaisir, a réduit à la pauvreté<sup>33</sup>, mais capable de recenser autour de 130 cris. On trouve une semblable tendance à l'exhaustivité de la liste dans le *Dit du Lendit rimé*, pièce à la louange des marchands, qui passe en revue les métiers représentés à la foire avec les objets attachés à leur activité. Elle se poursuit avec les noms de 74 villes où se tiennent des foires, que l'auteur se félicite d'avoir pu toutes énumérer : « Merci Jhesu Crist, / Je les mis touz en mon escrist »<sup>34</sup>.

Sa remarque soulève, à propos de ces dits sur les denrées à vendre, le même type de question que pour les pièces portant sur les fournitures du ménage, celle de la façon d'aborder leur dimension de témoignage historique. Si celui-ci est incontestable pour les villes de foires que le poète se fait fort d'avoir toutes nommées, qu'en est-il pour les objets eux-mêmes, sachant que le propos de ces pièces est avant tout d'accumuler des termes ? Sachant aussi qu'en fonction de l'image de déshérités que les poètes donnent d'eux-mêmes, ils représentent une abondance rêvée. On peut sans doute supposer que la diversité des produits offerts est globalement conforme à la réalité. Plus précisément, on peut se fier à l'information que donne *La Maaille* sur l'histoire des prix et reconnaître la valeur documentaire des *Crieries de Paris*. Dans ce texte où la plupart des articles énumérés sont des nourritures, on peut identifier des pratiques alimentaires, mais surtout des spécialités de légumes et de fruits comme le cresson d'Orléans, le fromage de Champagne et de Brie ou les poissons de la forêt de Bondy. Ces affirmations sur l'aspect documentaire de ces textes sont cependant à nuancer avec la prise en compte de leur portée littéraire. Un exemple éloquent est celui des activités de la ville où parvient Gauvain dans la *Vengeance Raguidel* de Raoul de Houdenc. Il nous servira de transition vers la dernière partie, à propos des listes d'objets insérées dans des textes narratifs.

### Fonctions de la liste d'objets dans la narration

Ce passage de la *Vengeance Raguidel* n'a d'autre raison d'être dans le récit qu'il interrompt, que de faire valoir le narrateur par un morceau de bravoure lexicale comparable aux boniments de jongleurs que nous venons de voir. Adoptant comme eux la première personne, c'est bien ainsi que le narrateur explicite l'intention de cette pause descriptive dans son récit : « Se de la ville ne devis, / rien ne vaut quanque j'ai conté »<sup>35</sup>. Sa présentation de la ville, qui peut certes intéresser l'historien, fait surtout écho à la description du château de Guingambresil dans le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes. Dans la *Vengeance Raguidel*, l'énumération des activités et des richesses développe en 75 vers ce qui n'en occupait qu'une quinzaine chez Chrétien. Preuve que Raoul s'inscrit dans sa continuité, il adopte l'élément formel qui caractérise le passage énumératif chez lui, la répétition anaphorique de l'expression « cil fait » qui présente les artisans et les objets de leurs métiers. L'irruption étonnante d'un long passage semblable dans la *Mutation de Fortune* de Christine de Pizan s'explique aussi comme une démonstration de compétence littéraire à travers la reprise du topos de l'exposition des richesses d'une ville<sup>36</sup>. Mais comme toujours chez elle, loin d'être gratuit, l'exercice d'écriture est au

---

<sup>33</sup> « Lecherie m'a desrobé » : Guillaume de la Villeneuve, *Les crieries de Paris, Fabliaux et contes des poètes françois des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> siècles*, éd. E. Barbazan et D. Méon, Paris, Warée, 1808, t. II, p. 276-286, v. 186.

<sup>34</sup> *Dit du Lendit rimé, Fabliaux et contes des poètes françois*, éd. cit. t. II, p. 301-307.

<sup>35</sup> Raoul de Houdenc, *La Vengeance Raguidel*, éd. Gilles Roussineau, Genève, Droz, 2004, v. 1772-1773.

<sup>36</sup> Christine de Pizan, *La Mutacion de Fortune*, éd. Suzanne Solente, Paris, Picard, 1959, v. 3757-3859.

service d'un message. La liste des métiers et de leurs objets prend place dans la description par Christine du château de Fortune, plus précisément dans sa présentation des « comdicions » et « sieges » de ceux qui y logent. Il s'agit ici d'énumérer les gens du commun dans la diversité de leurs états, qui y sont accueillis par Espérance. Il s'agit aussi de faire la démonstration des richesses qui peuvent être amassées, celles des tissus et fourrures, des vaisselles précieuses et des ornements, des objets liturgiques, témoignage qui va déboucher sur une critique de l'accumulation injustifiée.

Ces trois exemples de Chrétien de Troyes, de Raoul de Houdenc et de Christine de Pizan, s'apparentent aux dits qui dénombrent les objets dans le cadre de l'évocation des activités urbaines et de l'abondance qui en résulte. Les listes de denrées ou de possessions dans les textes narratifs se manifestent dans trois autres types de situations. On les trouve associées au motif de l'arrivée de marchands dans un port, corrélées au topos narratif du déguisement du héros en marchand et attachées à la visite des saintes femmes à l'apothicaire dans les mystères<sup>37</sup>.

L'énumération des marchandises qui arrivent dans un port va avec la mise en scène des marchands apportant de terres lointaines des denrées rares et exotiques<sup>38</sup>. Les marchandises qui font l'objet de ce commerce international sont des produits de luxe comme les diverses sortes de soieries avec les termes pour les désigner (cendal, samit, siglaton), les colorants comme le sinople et le lapis-lazuli, les épices. Dans ce type de liste que l'on rencontre par exemple dans la *Vie de Saint-Gilles* de Guillaume de Berneville, l'auteur se plaît à souligner l'étrangeté des vocables qui met en valeur celle des marchandises, sans s'attacher à la vraisemblance<sup>39</sup>.

On retrouve le même effet dans la liste de marchandises du *Charroi de Nîmes*. Elle accompagne le topos du déguisement du héros en marchand, récurrent dans de nombreux récits. Afin de pénétrer dans la ville de Nîmes occupée par les Sarrasins, Guillaume rejoue le scénario du cheval de Troie. Il fait entrer ses soldats dans des tonneaux et se présente comme un marchand avec son charroi de choses à vendre. Le passage comporte deux listes dont il faut noter la portée narrative. La première est constituée d'articles dont les assaillants auront besoin une fois la ville prise, d'abord des objets liturgiques indispensables dans le contexte de la lutte aux infidèles, puis des ustensiles afin « Que bien en puissent atoner a mengier »<sup>40</sup>. La seconde énumère ce que les faux marchands prétendent avoir pour séduire les sarrasins : des tissus de luxe, des armes et, afin de les attirer et laisser entrer tout le chargement, « li plus chier garnement » qui viennent derrière<sup>41</sup> :

---

<sup>37</sup> Il faut ajouter des listes qui dénombrent simplement des possessions, par exemple celles dont Guillaume d'Angleterre doit se dessaisir pour les donner aux pauvres dans *Guillaume d'Angleterre* de Chrétien de Troyes, éd. A. J. Holden, Genève, Droz, 1988, v. 148-159, ou celle des biens que l'on peut se procurer avec un florin, à mettre en parallèle avec le *Dit de la Maaille* : Jean Froissart, *Le Dit dou florin*, éd. Anthime Fourrier, dans *Jean Froissart. « Dits » et « Débats »*, Genève, Droz, 1979, p. 175-190, v. 76-85.

<sup>38</sup> Huon de Villeneuve ?, *La Chanson de Doon de Nanteuil*, éd. Paul Meyer, « *La Chanson de Doon de Nanteuil*, fragments inédits », *Romania*, 13, 1884 : les navires venant d'Alexandrie rapportent des fourrures et épices, p. 1-18.

<sup>39</sup> Guillaume de Berneville, *La vie de saint Gilles. Texte du XIIe siècle publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque Laurentienne de Florence*, éd. et trad. Françoise Laurent, Paris, Champion, 2003, v. 846-855.

<sup>40</sup> *Le Charroi de Nîmes*, éd. Claude Lachet, Paris, Gallimard, 1999, v. 779 ; les listes se situent aux v. 761-781 et 1058-1153.

<sup>41</sup> *Ibid.* v. 1146.

Encres et soffres, encens et vis argent,  
Alun et graine et poivres et safran,  
Peleterie, bazenne et cordoan,  
Et peaux de martre, qui bones sont en tens<sup>42</sup>.

À propos de l'accumulation de produits et de termes exotiques, je vais mentionner une liste qui aurait pu figurer parmi celles qui illustrent les richesses de la ville. Nous sommes à Jérusalem, dans la rue du Sépulcre où les Syriens vendent du sucre, des épices, des médecines et des pierres précieuses, autant d'objets qui suscitent l'imaginaire terminologique :

Paletre, mirre et aromant,  
Et aloein, musgheliat,  
Azzor grezzeis et orpiment,  
Vert, vermeillon, entoskement,  
Esmaragdes, jagonces, jasspes,  
Katablatis, boffuz, d'iaspes<sup>43</sup>.

Jérusalem est bien entendu le cadre de la séquence de visite des saintes femmes à l'apothicaire – ou l'espiciier – dans les Mystères. Les listes de produits sont dans la lignée des boniments de crieur, avec l'accent mis sur l'exotisme des termes. Le *Mystère de la Résurrection d'Angers* en est un exemple avec un marchand qui fait la réclame de la variété de ses onguents et de ses huiles, telle qu'on n'en trouve pas ailleurs à Jérusalem. L'oralité du théâtre permet des jeux sonores avec le *marciaton*, l'*arregon* et le *popoleon* ou les qualités d'un baume dignes de Molière : *resumptif, confortatif, mitigatif et aperitif*<sup>44</sup>. L'apothicaire que visite Marie-Madeleine dans la *Passion de Semur* correspond tout à fait au charlatan de foire du type de celui de *L'Erberie* de Rutebeuf avec son « espicerie / pour revenir de mort a vie »<sup>45</sup>. Le *Mystère de la Passion Nostre Seigneur* (manuscrit 1131 de la bibliothèque Sainte Geneviève) comporte deux listes autour du mercier et de l'épicier. Le premier n'énumère que des tissus et des pièces d'habillement, car il s'adresse à Joseph d'Arimatee venu lui acheter un drap de soie pour le suaire du Christ. Le second commence par offrir aux trois Maries une impressionnante variété d'épices pour terminer avec l'onguent fait de myrrhe et d'aloès qu'elles étaient venues chercher<sup>46</sup>.

Je termine ma présentation du corpus avec les trois types de listes – les armes, les pierres précieuses et les instruments de musique –, qui apparaissent de façon autonome dans la narration. La plupart des listes d'armes interviennent sans surprise dans le cadre de récits d'affrontements armés. L'usage qu'en font Eustache Deschamps et un Rhétoriqueur comme Jean Molinet repose sur la valeur poétique de l'accumulation verbale. Deschamps en rassemble plus d'une trentaine dans sa ballade de malédiction

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, v. 1148-1151.

<sup>43</sup> Paul Meyer, *Quatre fragments des miracles de la Vierge*, Paris, Imprimerie Nationale, 1893, p. 48, v. 25-30.

<sup>44</sup> *Le Mystère de la Résurrection d'Angers (Angers 1456)*, éd. Pierre Servet, Genève, Droz, 1993, v. 5245-5264

<sup>45</sup> *La Passion de Semur*, éd. Lynette Muir, Leeds, The University of Leeds Centre for Medieval Studies, 1981, v. 4865-4880 (v. 4869-4870).

<sup>46</sup> *Le Mystère de la Passion Nostre Seigneur du manuscrit 131 de la Bibliothèque Sainte Geneviève*, éd. Graham Runnals, Genève-Paris, Droz-Mignard, 1974, v. 3403-3448 et 4155-4214.

contre celui qui le « requerra de faire armes » et les associe à toutes sortes d'outils tranchants pour se plaindre de la verdeur des vins nouveaux<sup>47</sup>. Dans *Le Haut siege d'Amours*, Molinet énumère plus de quarante pièces d'artillerie en deux dizains pour développer la métaphore de l'assaut donné par l'amant. Comme les Rhétoriciens aiment le faire, il joue des possibilités sonores de l'assonance :

Mantelines, gaillardines,  
Bringandines, cappellines,  
Cuiraches, haches et maches<sup>48</sup>.

Les listes de pierres précieuses accompagnent trois situations codées sur le plan rhétorique. Elles interviennent comme élément de description, pour illustrer la richesse et comme métaphore des beautés de la dame aimée. Depuis les premiers romans antiques, *Le Roman de Troie* ou le *Roman de Thèbes* où elle accompagne la description de la tente d'un héros, la liste de pierres précieuses est un motif récurrent<sup>49</sup>. On la trouve souvent aussi pour mettre en relief la magnificence de pièces d'orfèvrerie, un heaume, une couronne, une coupe<sup>50</sup>. Énumérer des pierres précieuses pour illustrer la richesse peut ne pas être un simple intermède descriptif. Ainsi, le motif prend valeur d'exemplum moral dans le *Roman du comte d'Anjou* de Jean Maillart avec la liste de bijoux de la fille du comte, où elle est le signe d'une opulence corruptrice<sup>51</sup>. Dans *Le Joli buisson de Jonece* de Jean Froissart, si les pierres précieuses évoquent la beauté du visage de la dame aimée, c'est pour traduire l'inaccessibilité du rêve amoureux du poète<sup>52</sup>.

De cet ensemble de listes qui s'insèrent de façon autonome dans la narration, le catalogue d'instruments de musique est à la fois la plus fréquente et la plus littéraire du fait de son autoréférentialité, étant donné qu'elle évoque la performance poétique. Depuis l'exemple inaugural du *Roman de Brut* de Wace lors des fêtes du couronnement d'Arthur, la liste d'instruments est un leitmotiv quasi obligé des épisodes festifs : couronnement, noces, joutes<sup>53</sup>. Il fait généralement partie d'un ensemble codé avec d'autres types de listes, celle des invités et des cadeaux qui leur sont offerts à leur départ. Comme on l'a vu précédemment à propos des armes, nommer une profusion d'instruments de musique chez les Rhétoriciens, c'est jouer de l'effet sonore de l'accumulation des termes, des allitérations et assonances, par exemple chez Jean Molinet pour évoquer les oiseaux ou traduire la jubilation du chant des sirènes<sup>54</sup>.

<sup>47</sup> Eustache Deschamps, *Œuvres complètes*, éd. Gaston Raynaud, Paris, Firmin Didot, 1891, ballade 1288, t. VII, p. 34-35 et *id.*, ballade 1474, p. 218-220.

<sup>48</sup> Jean Molinet, *Le Haut siege d'Amours, Les Faictz et Dictz*, éd. Noël Dupire, Paris, SATF, 1936, t. II, p. 269-583.

<sup>49</sup> *Le Roman de Troie*, éd. Léopold Constans, Paris, Firmin Didot, 1904, v. 14631-14640 ; *Le Roman de Thèbes*, éd. Aimé Petit, Paris, Gallimard, 2008, v. 4025-4030.

<sup>50</sup> Exemples dans *Le Roman de Thèbes*, éd. cit., v. 6541-6550 : heaume d'Étéocle ; Philippe de Rémi, *La Manekine*, éd. Marie-Madeleine Castellani, Paris, Champion, 2012, v. 2233-2243 : couronne de la Manekine devenue reine d'Écosse ; Hue de Rotelande, *Ipomédon*, éd. A. J. Holden, Paris, Klincksieck, 1979, v. 2915-2936 : coupe offerte par Ipomédon au roi de Sicile.

<sup>51</sup> Jehan Maillart, *Le Roman du comte d'Anjou*, éd. Mario Roques, Paris, Champion, 1931, v. 681-686.

<sup>52</sup> Jean Froissart, *Le Joli buisson de Jonece*, éd. Anthime Fourier, Genève, Droz, 1975, v. 607-611.

<sup>53</sup> Wace, *Le Roman de Brut*, éd. Ivo Arnold, Paris, SATF, 1940, t. II, v. 10241-10616 pour l'épisode des fêtes du couronnement et v. 10543-10556 pour la liste d'instruments.

<sup>54</sup> Jean Molinet, *Le Trosne d'Honneur, Les Faictz et Dictz*, éd. cit., t. I, p. 36-58, v. 57-64 et *Le Naufrage de la pucelle*, t. I, p. 77-99 (p. 90).

## Conclusion

En plus de l'aspect quantitatif qui n'a échappé à personne, la gamme des listes d'objets que je viens de présenter témoigne aussi de leur variété : variété des listes elles-mêmes, et des objets qui les composent. Tout autant que leur abondance, elles illustrent la diversité des produits offerts à la possession ou au désir. C'est sans doute pour traduire cette impression de foisonnement que les listes littéraires, surtout dans les dits et les pièces essentiellement énumératives s'attachent peu à leur principe d'organisation. Le texte canonique, l'*Oustillement au vilain* semble regrouper les termes selon les lieux ou la personne qu'ils intéressent. On part de l'extérieur avec les outils de la ferme pour passer à l'intérieur et revenir dehors, sans ordre systématique. Le *Fabliaus qui devise les outix de l'ostel* semble aussi aller de l'extérieur à l'intérieur de la maison. Mais la faux arrive après les aiguilles et l'aiguillier, suivie de la guimpe pour la dame et du roncín. L'évocation du cheval donne lieu à une série qui semble fonctionner plus par métonymie que par champ sémantique : l'étrille, l'épée, les houseaux, les éperons, la selle. Le propos antimatrimonial peut porter à isoler ce qui se rapporte à la femme : vêtements, atours, objets de couture. Certains champs sémantiques s'autonomisent : les nourritures qui font l'objet des *Batailles de Carême et de Charnage*, les armes, les pierres précieuses, les instruments de musique. On a vu enfin au théâtre et chez les Rhétoriciens comment l'effet sonore, allitération ou paronomase, peut devenir un principe de regroupement des termes.

Par son absence d'organisation systématique, le corpus littéraire se distingue des traités lexicographiques où la visée pédagogique appelle à une certaine rigueur dans la disposition. C'est d'ailleurs dans ces traités qu'on observe un type d'organisation ambulatoire assez strictement respecté, alors que les ébauches qu'en font les auteurs des pièces françaises n'ont, on l'a vu, rien de rigoureux. Je mentionnerai deux exceptions tardives, *L'inventaire des biens demourez du décès de l'amant trespasé de dueil* de Pierre de Hauteville et les *Blasons domestiques* de Gilles Corrozet. Étant donné l'intention avouée de Pierre de Hauteville de transposer littérairement l'acte juridique de l'inventaire après décès, la liste des biens se devra de donner l'illusion d'être complète et systématique en passant en revue les pièces de la maison. C'est ce que fait aussi Corrozet qui procède partie par partie pour inventorier la maison comme le font les blasonneurs avec le corps.

Le fantasme d'accumulation que l'on voit à l'œuvre dans l'imposant corpus que je viens de balayer avec vous, met en évidence le fait qu'objet et liste ont partie liée. D'où le paradoxe inhérent à ces nomenclatures. D'un côté, les termes répertoriés servent à désigner chaque article dans sa spécificité, dans ce qui le distingue des autres, surtout s'ils appartiennent à la même famille, par exemple dans « l'apareillement / Dont feme fait fornierement », les « Escuretes et furgoères » qui servent à se curer les unes les oreilles et les autres les dents<sup>55</sup>. La nécessité de spécification qui découle de l'adaptation toujours plus fine à des usages différenciés, débouche sur un besoin de création lexicale. Ce qui conduit, autre versant du paradoxe, au fait que l'objet appelle inévitablement la nomenclature.

La thésaurisation, le goût de l'accumulation, concerne à la fois les mots et les produits. Mais le désir de posséder ne va pas sans la crainte du manque qui s'applique

---

<sup>55</sup> *Le dit du mercier*, éd. cit, v. 99-100, 102.

autant aux mots qu'aux objets. Pour les premiers, le vertige verbal peut masquer la peur de ne pas disposer du vocabulaire suffisant ou approprié. Pour les seconds, les plaintes du mari qui craint l'endettement, l'étalage du bateleur de foire impécunieux le disent très concrètement. Cette dimension psychologique de l'usage littéraire des listes d'objets est liée dans plusieurs de celles que nous avons vues, à la portée morale attachée à l'accumulation des richesses. Ce que Jean Baudrillard énonce, dans *Le système des objets*, en termes d'une aliénante prolifération de biens de consommation pour la période que nous vivons, traduit au Moyen Âge la critique de la vanité des biens matériels. Cependant, la liste d'objets ne revêt pas seulement cet aspect de démonstration exemplaire. La parodie, nous l'avons vu, peut désamorcer l'usage épideictique, polémique, qui peut être fait de la liste d'objets.

Ces usages parodiques, qui en exhibent la littéarité, ne font que rendre plus évidente la part d'ostentation, chez les auteurs, qui motive le recours à la nomenclature, notamment lorsqu'il s'agit d'énumérer les produits du travail humain. Parmi ceux-ci, les ustensiles vont me conduire pour terminer, à une définition de l'objet qui emprunte à Francis Ponge :

Litré dit qu'ustensile vient d'*uti* (servir, racine d'outil) et qu'il devrait s'écrire et se dire *utensile*. Il ajoute que l's est sans raison et tout à fait barbare. Je pense pour ma part qu'il a été ajouté à cause justement d'ostensible, et qu'il n'y a là rien de barbare, quelque chose au contraire d'une grande finesse<sup>56</sup>.

L'ostensible est en effet ce qui caractérise doublement l'objet. Il est étymologiquement, ce qui est mis en avant, un *ob-jectum*. Or cette ostension ne peut avoir lieu que du fait d'un sujet capable de le façonner, de le posséder, de le nommer, et qui lui-même s'identifie à travers ces gestes. Le paradoxe d'une telle valorisation des arts mécaniques en contradiction avec les valeurs de la période, correspond à une image des auteurs en artisans, en « bons facteurs » dont les listes deviendront elles-mêmes un topos obligé jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### ANNEXE BIBLIOGRAPHIQUE

##### **Pièces relatives aux fournitures du ménage**

###### *L'outillage au vilain*

BnF fr. 837, f. 119vb-121ra

BnF fr. 1593, f. 215ra-216vb

Urban Nyström, *Poèmes français sur les biens d'un ménage depuis*

*l' « Oustillage au vilain » du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux « Controverses » de Gratien du Pont*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 1940, p. 54-65.

###### *Li fabliaus qui devise les outiex de l'ostel*

Chantilly, Musée Condé. 475, fol. 204-205v

Urban Nyström, *Poèmes français sur les biens d'un ménage depuis*

*l' « Oustillage au vilain » du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux « Controverses » de Gratien du Pont*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 1940, p. 75-83.

---

<sup>56</sup> Francis Ponge, *Méthodes*, Paris, Gallimard, 1961, p. 225.

*Un dittié des choses qui faillent en ménage et en mariage*

Ms. Paris, B.nF. fr. 12483, f. 217-218

Urban Nyström, *Poèmes français sur les biens d'un ménage depuis l'« Oustillement au villain » du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux « Controverses » de Gratien du Pont*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 1940, p. 84-90.

*Le Dit de Ménage*

BnF fr. 24432, f. 226v-230v

Urban Nyström, *Poèmes français sur les biens d'un ménage depuis l'« Oustillement au villain » du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux « Controverses » de Gratien du Pont*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 1940, p. 93-106.

Pièces d'Eustache Deschamps

Ballade 340, BnF fr. 840, f. 112

*Œuvres complètes de Eustache Deschamps*, éd. Queux de Saint-Hilaire, Paris, Firmin Didot, 1882, t. III, p. 54-55.

Ballade 1182, BnF fr. f. 315

*Id.*, éd. Queux de Saint-Hilaire, Paris, Firmin Didot, 1889, t. VI, p. 135-136

Ballade 1234

BnF fr. 840, f. 335

*Id.*, *ibid.*, p. 238-240

Ballade 1451

BnF fr. 840, f. 442v

*Id.*, éd. Gaston Raynaud, Paris, Firmin Didot, 1893, t. VIII, p. 137-138.

*Lettres d'un clerc qui se maria, lequel blasmoit moult mariage et derrenier il prinst une povre femme et l'espousa*, pièce 1407

BnF fr. 840, f. 417v

*Id.*, *ibid.*, p. 11-20

*Le Miroir de Mariage*, *id.*, éd. Gaston Raynaud, 1894, t. IX, v. 1793-1823 ; 3516-3599 ; 5882-5942.

*La complainte du nouveau marié*

BnF 16-Z-1720 (Paris, s.d.)

Anatole de Montaiglon, *Recueil de poésies françaises des XV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Jannet, 1855, t. I, p. 218-222.

*Nouveau et joyeux sermon contenant le mesnage et la change de mariage, pour jouer à une nopce*

Copenhague, Bibl. Royale Copenhague, R.B. 176, f. 224

Jelle Koopmans, *Recueil de sermons joyeux*, Genève, Droz, 1988, p. 365-378.

*Les ténèbres de mariage*

BnF Rés. Ye-2729 (chez Loys Costé à Rouen, 1550-1650)

BnF Rés. Ye 4886 (Paris, Alain Lotrian, ca. 1527)

A. de Montaiglon et J. de Rothschild, *Recueil de poésies françaises des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1855-1878, t. I, p. 17-32.



*La complainte de trop tost marié*

BnF Rés. Ye3011

Urban Nyström, *Poèmes français sur les biens d'un ménage depuis l'« Oustillement au villain » du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux « Controverses » de Gratien du Pont*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 1940, p. 137-1142..

Pierre de Hauteville, *L'inventaire des biens demourez du décès de l'amant trespasé de dueil*, de Pierre de Hauteville, éd. Rose M. Bidler, Montréal, CERES (Le moyen français, 18), 1986.

Gratien Du Pont de Drusac, *Les Controverses des sexes masculin et femenin*, Toulouse, Jacques Colomiès, 1534, fol. xvii recto-c recto. (BnF Rés.Ye-1415)

Urban Nyström, *Poèmes français sur les biens d'un ménage depuis l'« Oustillement au villain » du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux « Controverses » de Gratien du Pont*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 1940, p. 145-151.

Gilles Corrozet, *Les Blasons domestiques contenantz la decoration d'une maison honneste, et du mesnage estant en icelle*, Paris, Société des Bibliophiles François, 1865 (reprise de l'édition de Paris, 1539 ; Rés. Ye-1380).

### **Pièces reliées aux activités artisanales et commerciales**

*Le dit de la maaille*, BnF fr. 837, f. 175vb-176va

Philippe Ménard, « Le Dit de la Maille », *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Pierre Le Gentil*, Paris, SEDES, 1973, p. 541-552.

*Le Dit des Fevres*, Bern, Burgerbibliothek, 354, f. 135v

BnF, français, 837, f. 197vb-199rb

*Le jongleur par lui-même*. Choix de dits et de fabliaux présenté par Willem Noomen, Louvain, Peeters, 2003, p. 67-85.

Phelipot, *Le dit des marchans*, BnF fr. 837, f. 282vb-283vb

Anatole de Montaiglon et Gaston Raynaud, *Recueil général et complet des fabliaux des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Librairie des bibliophiles, 1872-1890, t. 2, p. 123-129.

*Dit du Lendit rimé*, BnF fr. 24432, f. 261vb- 262ra-vb

E. Barbazan et D. Méon, *Fabliaux et contes des poètes françois des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Warée, 1808, t. II, p. 301-307.

Guillaume de la Villeneuve, *Les crieries de Paris*, BnF fr. 837, f. 246ra-247ra

Étienne Barbazan, éd., *Fabliaux et contes des poètes françois des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Warée, 1808, t. II, p. 276-286.

*D'un mercier*, Paris, BnF fr. 19152, f. 42v-43

Philippe Ménard, « D'un mercier », *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Jean Frappier*, Genève, Droz, 1970, t. II, p. 797-808.